

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 6 décembre 2019**

*Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre 2019*

**Délibération : Amende de Police 2020– rue du Maréchal Ferrant et chemin du Clos**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'une subvention au titre des Amendes de Police peut être sollicitée pour les travaux suivants : la création d'une écluse sur une partie de la voie contraignant les véhicules à un passage alterné et la délimitation d'une zone piétonnière dessinée au sol. L'estimatif du coût des travaux, hors enfouissement des lignes électriques, s'établit à **89 045 € HT**.

L'assemblée adopte à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération : Subvention DETR 2020– rue du Maréchal Ferrant et chemin du Clos**

Le Maire propose au conseil de demander une subvention au titre de la DETR, en présentant les travaux prévus rue Maréchal ferrant et le chemin du Clos.

L'estimatif du coût des travaux s'établit à **168 987 € HT**, incluant les travaux de revêtement, les contrôles de réseaux, la création du réseau d'eau pluviale et le remplacement du poteau incendie.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération : Subvention Enveloppe de Solidarité Voirie 2020– rue du Maréchal Ferrant et chemin du Clos**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est possible de demander une subvention au titre de l'enveloppe de Solidarité Voirie, en présentant les travaux de voirie prévus rue Maréchal ferrant et chemin du Clos.

L'estimatif du coût des travaux s'établit à **90 225 € HT**, incluant les travaux de dissimulation, les contrôles de réseaux et le poteau incendie.

L'assemblée adopte à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération : Subvention Enveloppe de Solidarité 2020**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il est temps de prévoir les coûts qui seront présentés au programme de l'enveloppe départementale de solidarité. Il propose d'y inclure les projets suivants : Changement de deux portes et création d'un abri « espace fumeur » au multiservice, installation de panneaux de signalisation (passage pour piétons et limitation à 30km/h), réfection d'une croix (lieu-dit Coussy), et installation de radars pédagogiques.

L'estimatif des coûts s'élèvent à **12 514,33 € HT**.

L'assemblée valide à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération : Dénomination et classement en voirie communale- rue du Maréchal Ferrant**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de classer et nommer la montée du bourg, de la département RD49 jusqu'au portail de l'école, et propose : rue du Maréchal Ferrant. L'assemblée valide à l'unanimité cette proposition.

**Délibération : Adhésion à la convention de remplacement de secrétaire de mairie – Communauté de Communes Forez-Est**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention proposée par la Communauté de Communes Forez-Est permettrait à la commune, selon les conditions définies d'avoir recours au service intercommunal de remplacement des secrétaires de mairie.

À l'unanimité, le conseil adopte l'adhésion à la convention proposée.

**Délibération : Adhésion à la convention de groupement d'achat d'énergies – SIEL**

Monsieur le Maire explique au Conseil que le SIEL propose une convention de groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Délibération : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique**

Suite à la démission d'un agent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi **permanent d'auxiliaire-cantinière**, à **temps non complet** à raison de 12 heures hebdomadaires, correspondant au grade d'**adjoint technique (C1)**, à compter du **9 décembre 2019**.

Le Conseil Municipal donne son autorisation à l'unanimité pour la création de cet emploi.

### **Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Ces données sont consultables sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### **Questions diverses**

- Demande de subvention annuelle - Bureau du Sou des Ecoles : Le conseil décide comme chaque année d'allouer une subvention de 110€ au sou des écoles.
- Assurance du personnel : une étude des contrats actuels va être réalisée en début d'année, pour modifier si besoin les adhésions.
- Cloches de l'église : la réparation sera faite dès réception de la pièce à changer.
- Contrôle assainissement non-collectif : Le SPANC, compétence de la Communauté de Communes Forez-Est, délègue au syndicat de la SIMA COISE les contrôles à venir des assainissements non-collectifs. Concernant notre commune, les contrôles sont prévus dès le début de l'année 2020.

*Clôture du Conseil Municipal.*

*La date du prochain conseil est fixée au **vendredi 24 janvier 2020**.*